

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

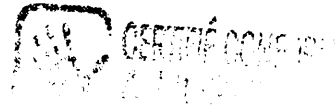
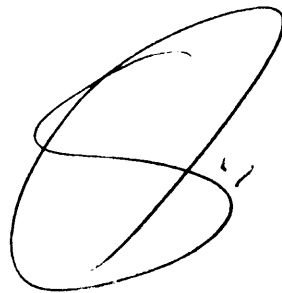
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 10740
Numéro SIREN : 891 361 784
Nom ou dénomination : 2 dents et des doigts

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt 27077

27077
28 NOV. 2023
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS
25 RUE DESIRE PREAUX
93100 MONTREUIL



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

A.C.F.

21 rue des Favorites

75015 PARIS

Téléphone 0145400030

Télécopie 0145412687

Numéro SIRET 41289406500033

SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS

25 RUE DESIRE PREAUX

93100 MONTREUIL

ARRETE COMPTES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Bilan Actif et Passif</i>	1
<i>Compte de résultat</i>	2
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	3
----- <i>ETATS FISCAUX</i> -----	4
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	5
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	6
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	7
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	8
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	9
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	10
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	11
<i>2033B - Divers à déduire</i>	12
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	13
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	14
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	15
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	16
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /2</i>	17
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	18

A.C.F.

SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS

Page : 1

Bilan

Actif		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	36 598	5 210	31 388	2 725
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	36 598	5 210	31 388	2 725
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				49 689
	Autres créances (3)	6 215		6 215	64
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	20 398		20 398	38 762
	Charges constatées d'avance				
	Total II	26 613		26 613	88 516
	Total général I + II	63 212	5 210	58 002	91 240

Passif		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	100	
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	40 435	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	7 305	40 535
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	Total I	48 841	41 535
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	462	384
	Autres dettes	8 699	49 321
	Produits constatés d'avance		
	Total III	9 161	49 705
	Total général I+II+III	58 002	91 240

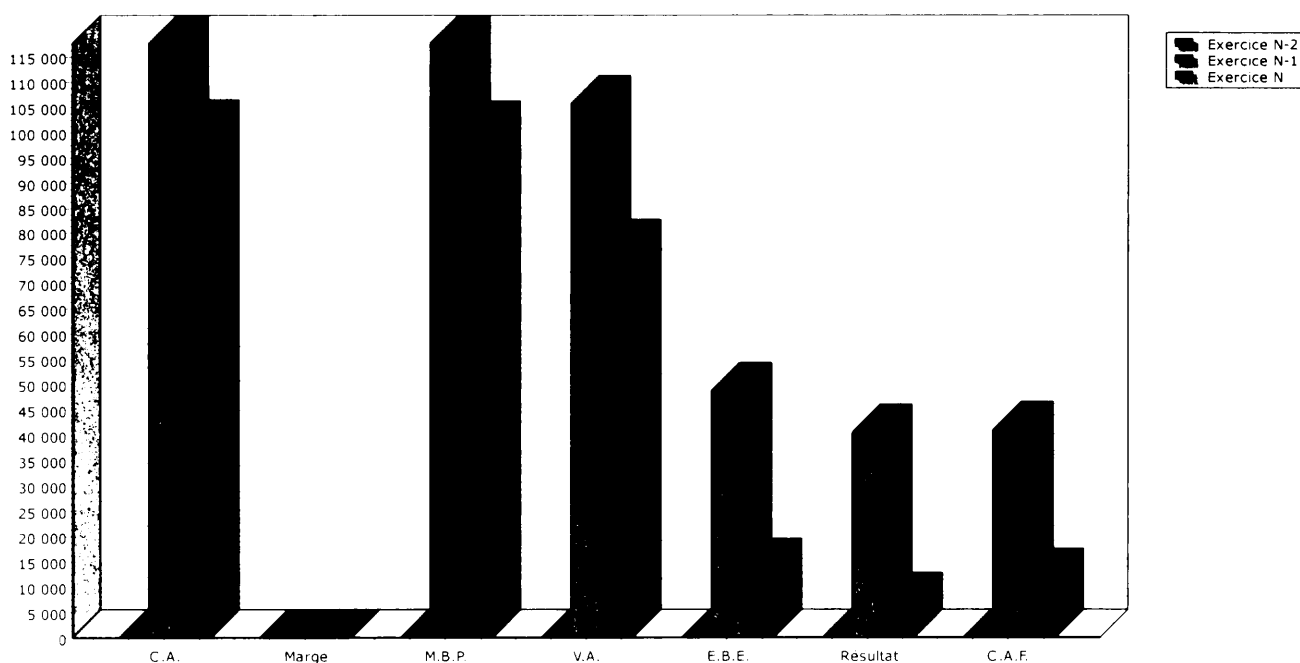
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	33 299
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	14 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		100 877	117 680
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		46	
Total des produits d'exploitation		100 922	117 680
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		23 704	12 093
Impôts, taxes et versements assimilés		7 337	
Rémunérations du personnel		52 000	38 000
Charges sociales		3 809	18 643
Dotations aux amortissements et dépréciations		4 636	574
Dotations aux provisions			
Autres charges		269	
Total des charges d'exploitation		91 755	69 310
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 167	48 369
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles		70	
Impôts sur les bénéfices		1 792	7 834
BENEFICE ou PERTE		7 305	40 535
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		1 792	
Réintégrations diverses		2 852	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		11 949	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		11 949	

Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	N/N-1	
Nombre de mois	12	14			0
Chiffre d'affaires	100 877	117 680	(16 803)	-14.28	
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>	100 707 99.83	117 680 100.00	(16 973)	-14.42	
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	77 172 76.50	105 587 89.72	(28 415)	-26.91	
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	14 027 13.90	48 944 41.59	(34 917)	-71.34	
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	7 305 7.24	40 535 34.45	(33 230)	-81.98	
Capacité d'autofinancement	11 941	41 110	(29 168)	-70.95	
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(2 307) (8.23)	1 524 5.44	(3 831)	-251.4	
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients	6.66	12.25 147.78			



A.C.F.

SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS

Page :

4

Etats financiers au 31/12/2022

ETATS FISCAUX

K DIVERS

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL)

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067
(2023)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS
Adresse 25 RUE DESIRE PREAUX 93100 MONTREUIL

du 01012022
au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	11 949
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	48 676
Nom et qualité du signataire		Λ , le Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

① **BILAN SIMPLIFIE**

Désignation de l'entreprise SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS		25 RUE DESIRE PREAUX		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		93100 MONTREUIL				
SIRET		8 9 1 3 6 1 7 8 4 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 14		
				Exercice N clos le 31122022		
				Exercice N-1 clos le 31122021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	36 598	030	5 210	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	36 598	048	5 210	31 388
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070		49 689
		072	6 215	074	6 215	64
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	20 398	086	20 398	38 762
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	26 613	098	26 613	88 516
	Total général (I + II)	110	63 212	112	5 210	91 240
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		100		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134		40 435		
	Résultat de l'exercice	136		7 305	40 535	
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		48 841	41 535	
Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		462	384	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	639	8 699	49 321	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		9 161	49 705		
Total général (I + II + III)				180	58 002	91 240
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS		Néant <input type="checkbox"/>				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021				
		1		2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires		215	214				
			217	218	100 877	117 680		
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230	46			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	100 922	117 680		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier / - immobilier)			242	23 704	12 093		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	7 337			
	Rémunérations du personnel *			250	52 000	38 000		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	3 809	18 643		
	Dotations aux amortissements *			254	4 636	574		
	Dotations aux provisions			256				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	269			
		260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	91 755	69 310		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	9 167	48 369		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) : 348		300	70			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 792	7 834		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7 305	40 535		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	7 305	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 792			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés : 247 / écarts de valeurs liquidatives sur OPC* : 248			330	2 852			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)) : 249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexies A) : 989		Zone de revitalisation rurales (44 quinquies) : 138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies) : 991		Bassins urbains à dynamiser-BU.D (art 44 sexdecies) : 992	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer : 344		Zone de développement prioritaire (art 44 septidécies) : 993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) : 127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit : 346		Deduction exceptionnelle (art 39 decies) : 655		Deduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite : 641		350
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A) : 643		Deduction exceptionnelle (art 39 decies B) : 645		Deduction exceptionnelle (art 39 decies C) : 647		
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies D) : 648		Deduction exceptionnelle (art 39 decies G) : 649		Deductions exceptionnelles (art 39 decies F) : 990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	11 949	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	11 949	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

A.C.F.

SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS

Page :

11

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2022

Libellé	Montant
Quote part des frais de gérant non déductible	974
CSG NON DEDUCTIBLE	1 808
AMD-Amendes et pénalités	70
Totalisation	2 852

A.C.F.

SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS

Page : 12

2033B - Divers à déduire au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS** Néant

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales, agencements divers	450	452	16 041	456	16 041	
	Matériel de transport	460	462	15 000	466	18 299	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	2 258	476	2 258	
Immobilisations financières		480	482	484	486		
TOTAL		490	3 299	492	33 299	494	496

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
					IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	
Fonds commercial		495	497	498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	847	544	847
	Matériel de transport	550	574	3 072	554	3 646
	Autres immobilisations corporelles	560	562	717	564	717
TOTAL		570	574	572	4 636	574

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOI
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715		2					
Constructions	720		725		3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5					
Matériel de transport	750		755		6					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7					
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780		
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)							982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés							983			
Déficits reportables							984			
Déficits de l'exercice							860			
Total des déficits restant à reporter							870			
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	3 809	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326				
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	20 175	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	1 257	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NO1

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		100 877
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		100 877
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		46
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		46
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		2 152
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		10 022
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		269
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		12 443
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	88 479
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 0 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|2**

N° SIRET **8|9|1|3|6|1|7|8|4|0|0|0|1|2**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS**

ADRESSE (voie) **25 RUE DESIRE PREAUX**

CODE POSTAL **93100**

VILLE **MONTREUIL**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **NGEKE** Prénom(s) **MONGI**
 Nom marital % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **1 000**
 Naissance : Date **04101980** N° département **99** Commune **KINSHASA** Pays **CONGO**
 Adresse : N° **25** Voie **RUE DESIRE PREAUX**
 Code postal **93100** Commune **MONTREUIL** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE **31|12|2022**

N° SIRET **89136178400012**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS**

ADRESSE (voie) **25 RUE DESIRE PREAUX**

CODE POSTAL **93100**

VILLE **MONTREUIL**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant

N° de dépôt

N° SIRET

8 9 1 3 6 1 7 8 4 0 0 0 1 2

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2 DENTS ET DES DOIGTS

ADRESSE (voie) 25 RUE DESIRE PREAUX

CODE POSTAL 93100 VILLE MONTREUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

2 DENTS ET DES DOIGTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 Rue Désiré Préaux
93100 MONTREUIL
RCS BOBIGNY 891 361 784

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois,
Le 30 Juin,
A 10 heures,

Monsieur NGEKE MONGI, demeurant 25 rue Désiré Préaux - 93100 MONTREUIL, propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société 2 DENTS ET DES DOIGTS, associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur NGEKE MONGI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 7 305 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 40 435 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 47 740 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 47 740 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 47 740 euros.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

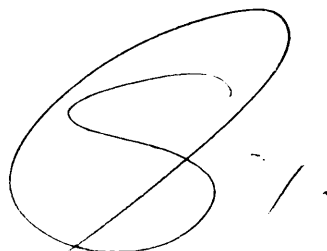
L'associé unique décide d'approuver sa rémunération brute en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 52 000 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

NGEKE MONGI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line through it, followed by a few smaller strokes.

2 DENTS ET DES DOIGTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 Rue Désiré Préaux
93100 MONTREUIL
RCS BOBIGNY 891 361 784

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

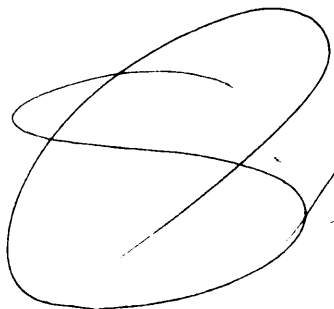
DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 7 305 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 40 435 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 47 740 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 47 740 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 47 740 euros.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.